



Les « Motards en colère » et la Sécurité routière : des propositions mais surtout de l'action

L'association « 40 millions d'automobilistes » vient de publier des propositions pour améliorer la sécurité routière. Forte de ses trois décennies d'expérience dans ce domaine, la Fédération Française des Motards en Colère rappelle qu'elle a publié l'an passé son Manifeste pour une autre sécurité routière.

Infrastructures routières : la sécurité au ralenti

Dans son édition du 7/10/213, l'hebdomadaire Auto Plus révèle qu'un tiers des ralentisseurs sont illégaux. En fait d'illégalité, il s'agit de municipalités qui ne respectent pas les normes en vigueur.

Alerté par la FFMC qui dénonce depuis 33 ans les infrastructures inadaptées, Auto-Plus relaie enfin ce scandale...

Sécurité routière et baisse des vitesses : jusqu'où nous arrêteront-ils ?

Dimanche 5 octobre, les médias se sont fait l'écho d'un rapport « confidentiel » émis par le comité des experts du Conseil national de la sécurité routière (CNSR). Ce rapport (que la FFMC connaissait depuis le 30 septembre) propose de baisser la vitesse de 10 km/h sur le réseau secondaire. Ce qui n'est pas nouveau, c'est que les instances de la Sécurité Routière continuent à imposer à l'ensemble des conducteurs une vision sécuritaire uniquement basée sur la contrainte et la punition.

Opération «Marquage Radar» par la FFMC 62

Le samedi 5 octobre de 14h à 17h30, la FFMC 62 a procédé avec l'aide de la FFMC 59 à une opération de «Marquage Radars». L'opération a rassemblé une soixantaine de motards, 4 médias (trois journaux et une radio locale). Le Service d'Ordre de la FFMC 62 et de la FFMC 59 ont été épaulés par les motards de la Police et de la Gendarmerie. La FFMC 62 tient à souligner l'excellent travail fourni par les forces de l'ordre.

Infrastructures : deux exemples de collaboration entre la FFMC 71 et les collectivités territoriales

- Un bel exemple de coopération entre le CG71 et la FFMC71 pour la pose de lisse-basses dans certains virages du département !!
- Enrochements supprimés suite à notre courrier à la mairie ! Merci !

Réunion en vue de la création d'une antenne FFMC dans les Ardennes

Samedi 14 décembre à 14h, à la maison des associations, 5 rue Jean Moulin, à Mohon (08), se tiendra l'Assemblée générale constitutive de l'antenne départementale de la FFMC des Ardennes. Seront présents, les antennes mairaines du Pas de Calais, et de la Somme, ainsi qu'un représentant de la fédération nationale.

Sont invités tous les adhérents domiciliés dans le département, et plus largement, tous les motards, adhérents ou non, souhaitant s'impliquer pour la défense et la promotion de la pratique de la moto et du deux roues motorisé. Venez avec vos idées, vos questions et surtout votre bonne volonté.



Retrouver la FFMC sur Twitter et Facebook :

@ffmcnat

www.facebook.com/ffmcnat/

